



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	Vendredi 22 octobre 2021	Heure de départ	16 h 55
Conditions météorologiques	Courses 1 à 8 : Dégagé (Temp : 9 °C) Vent calme		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf : Bonne EPT Piste 4	Pas de Turf sur la piste intérieure
Nombre de courses	8	79 inscriptions	
Chevaux retirés Vétérinaire :	0	Commissaires : 8	Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	Jeff Minler	Neil McCoag

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Bureau :

À 10 h 30, nous avons reçu un appel de la part de Don MacRae qui nous a informés que ses auges avaient été mélangées ce matin et qu'il n'est pas sûr si ses deux chevaux avaient reçu quelque chose qu'ils n'auraient pas dû et qu'il ne se sentait pas à l'aise de les laisser concourir. Nous avons donc opéré les retraits du #3, "Momma Carrie" de la Course 2, et du #11, "Secret Path". M. MacRae s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 pour une erreur d'écurie survenue lors de l'inscription, ce qui s'est traduit par le retrait de son cheval.

Règle de la CAJO : 7.07(i) – Décision #1477484

À 11 h 30, l'entraîneur, Robert Gerl, a été informé que son cheval, "Arafat", avait reçu un résultat d'analyse positif (Classe II) pour le médicament *Ostarine*, après la Course 8, du 7 octobre 2021, sur l'hippodrome Woodbine. "Arafat" est inscrit sur la liste de commissaires et devient donc inadmissible à concourir dans la province de l'Ontario pour une durée de 90 jours, et ce, de 20 octobre 2021 jusqu'au 17, janvier 2022. Décision #1476818 de la CAJO

Examens de films :

Un examen a été tenu au sujet de la Course 2 d'hier, impliquant Kazushi Kimura, Daisuke Fukumoto et Tony Maragh. Kazushi a déclaré que son cheval déviait vers l'extérieur, mais qu'il avait cru s'être dégagé de Maragh. Daisuke a déclaré qu'il avait maintenu sa direction loin du cheval se trouvant à l'intérieur. Maragh n'a pas été présent pourtant il a offert une déclaration au directeur général de la guild. M. Daren Gomez a déclaré que le cheval se trouvant à l'intérieur était sorti dans son parcours et il a dû raffermir sa monture, mais qu'il avait senti que cela lui aurait coûté une position. Après l'examen, on a décidé d'imposer à M. Kimura une suspension de 3 jours, qui seront bientôt déterminés.

Après la Course 6 d'aujourd'hui, nous avons tenu un examen avec M. Flores au sujet de l'emploi qu'il avait fait de son fouet lors de sa stimulation dans le dernier droit pendant la Course 2. M. Flores a levé sa main au-dessus de sa tête lors de la stimulation, et ce, à plusieurs reprises. M. Flores a déclaré qu'il ne s'était pas rendu compte de l'emploi abusif qu'il faisait de son fouet et du fait qu'il l'avait levé plus haut que sa tête jusqu'à ce que l'on lui ait montré la vidéo au ralenti et que l'on ait pu arrêter pour chaque cadre de son geste au-dessus de son casque. M. Flores s'est vu imposer une suspension de conduite d'un jour et une sanction pécuniaire de \$300.

Courses :

Course 1 – *The Thunderbay Stakes* – Rien à signaler.

Course 2 – Nous avons observé le jockey, Eswan Flores, lever sa main au-dessus de sa tête lors de la stimulation qu'il a faite à sa monture durant la course dans le dernier droit. L'examen suivra.

Course 3 – *The Lake Superior Stakes* – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Le #3, “The Band Coming”, s’est montré craintif et a été retiré par le vétérinaire à la barrière de départ. Rien à signaler pour cette course.

Paris mutuels : \$3,227,149

Réclamations :

Course 4 – Le #4, “Gendragon”, qui, pour \$5,000, ira au propriétaire O’Neil Marsh, entraîneur Ryan Jones.

Le #5, “Quantum Velocity”, qui, pour \$5,000, ira au propriétaire Racing Canada inc., entraîneur Abraham Katryan.

Couplé pour le #6, “Siakam”, qui, pour \$5,000, ira au propriétaire Shamrock Racing Stable Ltd., entraîneur Phil Hall.

Tiercé pour le #8, “St. Paddy’s Daddy”, qui, pour \$5,000, ira au propriétaire-entraîneur Steven Chircop.

Course 7 – Le #4, “Soul Freedom”, qui, pour \$15,000, ira à la propriétaire Wendy Anderson, entraîneur Darwin Banach.

Sextuplé pour le #7, “Frosted Icing”, qui, pour \$15,000, ira au propriétaire Zack Cameron, entraîneur Mike Keogh.